

Ecole élémentaire Pierre Mesples de Fay-aux-loges

Compte-rendu du premier conseil d'école, jeudi 7 novembre 2024

Présents : BEURIENNE Ghislain, BOUGARD Aurélie, DAERON Thomas, FLEURY Céline, JAMAIN Audrey, MOREIRA Céline, MOUNIER Romain, BERRUET Lucie, RIVIERE Nicolas, LE GAL Stéphanie, FAURY REUILLER Stéphanie, COTTET Emilie, BERTRAND Carole, CHARTIER Elodie

Enseignants : Audrey Doucet, Chrystelle Brosse, Corinne Aufranc, Céline Pastor, Barbara Pellegrin, Stéphanie Curt, , Linda Boismoreau, Agnès Delestre, Céline Romilly, Charlotte Vivier,

Absents excusés : Fabienne Vannier, Antoine Marty

Mairie : Magali Blanluet (adj affaires scolaires)

DEN : Chantal Chenault

RASED : Claudie Guillemet-Popot

- 1) Présentation des membres du conseil d'école.** Cette année, les représentants de parents d'élèves ont été élus avec un taux de participation de plus de 71 %.

Mme Guillemet-Popot intervient 2 demi -journées à Fay-aux-Loges. Aide à l'entrée dans les apprentissages (lecture, mathématiques), apporte une aide pour la confiance en soi des élèves, et intervient en coopération avec les enseignants en fonction des besoins des classes.

Mathilde JOUANNEAU (psychologue scolaire). DA-> priorité de travail GS/CP/CE1. Intervient en petits groupes d'élèves en abordant différentes perspectives et/ou problèmes.

Q : combien d'élèves ?

- 4 maximums, sur ½ journées 3 groupes car 45 minutes maximum. (12 élèves max par ½ journée)

DEN : missionné par EN en tant que « ami-observateur », médiateur,... objectif : avoir une vue d'ensemble sur l'école pour l'inspection académique. Observateur neutre.

Les effectifs à ce jour sont les suivants (rentrée Toussaint):

GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
10	42	57	52	53	57	271

- 2) Présentation et validation du nouveau règlement intérieur** (à voir sur le site de l'école et primOT).

Le règlement intérieur est proposé avec un ajout : et les montres connectées. (sauf pour les élèves atteints d'un trouble de santé nécessitant un équipement de communication pour utiliser leurs dispositifs médicaux (par exemple appareil permettant aux enfants diabétiques de gérer leur taux de glycémie)

Le programme pHARe est toujours d'actualité. Tous les enseignants sont progressivement formés à ce programme afin de gérer au mieux les situations en parallèle de l'intervention de l'équipe ressource de la circonscription (personnes formées pour gérer les situations de harcèlement). Nous rappelons que le numéro vert en cas de

harcèlement ou cyberharcèlement est le 3018. Le 7 novembre : journée contre le harcèlement (intervention par les enseignants dans les classes). Le 15 novembre, tous les élèves du ce2 au cm2 se verront proposer un questionnaire sur le harcèlement comme l'an passé. Nous avons également eu une proposition d'intervention dans les classes de CM1 et CM2 par la MPF (maison de protection des familles).

Validé à l'unanimité.

3) Exercices incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Les différents exercices vont être identifiés dans un PPMS unifié (un seul et même document) qui est en cours de validation.

Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 26 septembre. Cet exercice nous a permis de constater un problème au niveau du système d'alarme. Pour l'exercice, nous sommes obligés de déclencher les alarmes dans les 2 bâtiments car nous n'entendons pas les alarmes respectives des bâtiments. Il faudrait peut-être un système d'alarme audible depuis l'extérieur qui se déclenche automatiquement si l'une des 2 alarmes sonne.

Les autres exercices vont être faits prochainement.

Pour rappel ces exercices sont :

- L'exercice PPMS risques majeurs (catastrophe naturelle, accident de véhicule transportant des produits dangereux volatiles...). Les élèves doivent rester enfermés dans les classes durant l'exercice. Les enseignants leur rappellent alors ce que sont les risques majeurs.
- L'exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) intrusion malveillante. Les consignes à respecter sont : rester silencieux, et fermer toutes les portes à clé. Le signal d'alarme utilisé est une alerte par SMS, qui trouve ses limites selon le portable, le réseau... Nous sommes en attente d'un système d'alerte visuelle.
- L'exercice colis piégé : évacuation en fonction du lieu où se trouve le colis.

Le point de rassemblement en cas d'évacuation est à la salle des fêtes.

4) Bilan de la coopérative scolaire et utilisation du budget pour 2024-2025.

Le résultat comptable de l'année 2023/2024 est – 2973,35 €. Ce résultat est la différence entre les produits (recettes) et les charges (dépenses). Le budget alloué à chaque classe pour 2024/2025 est maintenu à 1000€. Le bilan de la fête de l'école du vendredi 14 juin est en baisse de 330€ par rapport à l'année précédente.

Nous remercions chaleureusement les familles qui ont participé, l'APEM pour son don généreux de 1 084€, ainsi que la municipalité pour les subventions accordées.

5) Bilan des travaux et investissements.

Toutes les classes de la P1 ont été équipées d'une climatisation réversible. Nous remercions la municipalité pour cela. Il ne reste que la classe de Mme Curt qui n'est pas équipée.

2 classes vont être équipées de nouvelles chaises réglables en hauteur afin d'être adaptée au mieux aux enfants qui grandissent en cours d'année.

Nous devons rééquiper chaque classe entièrement mais il ne semble pas nécessaire pour le moment de changer les tables. Par contre, les chaises réglables ont un réel avantage puisque les enfants ne font pas tous la même taille et surtout ils grandissent au cours de l'année scolaire.

2 nouveaux buts de foot ont été installés dans la cour le jour du DéFay.

Nous faisons actuellement un inventaire des tablettes qui ne fonctionnent plus afin de les remplacer progressivement.

Budget investissement :

Nous avons demandé au budget 2025 une aide de la mairie afin de financer les différentes classes de découverte, la classe cirque, ainsi qu'une sortie au Musée de la résistance à Lorris dans le cadre du devoir de mémoire.

Le montant permettant de maintenir l'ENT PrimOT est également remis au budget.

Demande de devis pour de gros travaux :

- Climatiser la classe de Mme Curt comme les classes de la P1.
- Changer le sac du bac à sable et obtenir une bâche de protection.

6) Evaluation d'école :

« La finalité de l'évaluation des établissements est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement. » -Conseil d'évaluation de l'École, Cadre d'évaluation des établissements, juillet 2020

Objectifs au service de l'école :

☑ Faire mieux réussir tous les élèves

☑ Améliorer le bien-être dans l'établissement

☑ Renforcer la dimension **collective**

Nous allons réaliser un rapport d'auto-évaluation de nos 2 écoles, ce qui nécessite de nombreuses réunions afin d'analyser tous les domaines ensemble. Voici les 4 domaines concernés par l'évaluation :

- Les apprentissages et les parcours des élèves, les enseignements
- La vie et le bien être des élèves, le climat scolaire
- Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie d'établissement
- L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

Nous avons fait passer un questionnaire aux parents par la plateforme Framafoms afin de connaître leur ressenti concernant leur relation avec l'école. Nous allons probablement en faire passer un aux élèves de l'école, enseignants, AESH...

Nous devons faire ressortir de toutes ces analyses quelques points forts / faibles dans les différents domaines.

Une fois que nous aurons rédigé le rapport d'auto-évaluation, nous aurons la visite de 3 évaluateurs qui auront pris connaissance de notre rapport. Ils rédigeront par la suite un rapport d'évaluation.

Ce rapport nous servira de support pour la rédaction de notre futur projet d'école dès la rentrée 2025.

7) Projets.

- DéFay samedi 5 octobre. Cette manifestation organisée par l'ASEP et encadrée par des enseignants, 2 animateurs USEP et quelques parents d'élèves a rencontré un vif succès. Le mur d'escalade qui était en place depuis le début de la semaine a plu à tous les enfants. Un grand merci à la mairie pour la subvention exceptionnelle accordée à l'ASEP (association sportive de l'école) afin de pouvoir louer ce mur toute une semaine.

- Quelques classes ont profité de l'exposition photos sur les insectes pollinisateurs installée dans la salle de motricité de l'école maternelle.
- Classe cirque pour les CP de M. Marty et Mme Boismoreau (mai)
- Classe de découverte aux Sables d'Olonne pour les deux classes de CE1 et la classe de GS/CE1.
- Classe de mer à Pénestin et sortie dans le cadre du devoir de mémoire pour les 2 classes de CM2.
- Concert JMF, visite du château de Chaumont + festival international des jardins pour les CE2.
- Poursuite du projet intergénérationnel entre les résidents de l'EHPAD et les CE2 de Mme Doucet.
- Attente pour Schoralia pour les CM1
- Fay'stival (23-24-25 mai) : en attente de confirmation pour la programmation. Cette année, certains ateliers de décoration pourraient être réalisés sur le temps scolaire.
- Participation des CM1 et CM2 aux commémorations du 11 novembre (11h) et du 8 mai avec une chorale.
- Marché de Noël : nous proposerons cette année le même fonctionnement que l'année dernière : vente des objets confectionnés par les élèves en direct à l'école avec vente de crêpes / gâteaux et chocolat/vin chaud le vendredi 13 décembre de 16h45 à 18h00 dans la cour de l'école avec l'installation d'un chalet.
- Projets EDD (éducation au développement durable) : projet ramassage de déchets dans l'esprit de l'opération Fay le propre.
- Action : Ramène tes cartouches. Nous proposons de rapporter les cartouches d'imprimantes vides (sauf toner) à l'école afin qu'elles soient recyclées. Cette action a rapporté 95,33€ pour le conseil des délégués qui va pouvoir acheter du matériel pour ses projets.
- Conseil de délégués : premier conseil le vendredi 15 novembre.
- Projets sportifs : semaine des jeux olympiques et paralympiques (dates à confirmer), course longue pour toute l'école (4 avril 2025) et participation aux cross USEP (CE2 cycle 3).
- Projet Savoir rouler à vélo : Le Savoir rouler à vélo (SRAV) est un dispositif interministériel qui fait partie du parcours obligatoire de l'élève. Destiné aux enfants de 6 à 11 ans, il vise à généraliser l'apprentissage du vélo et la formation nécessaire à une réelle autonomie sur la voie publique avant l'entrée au collège.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'équipe enseignante, l'ASEP, l'équipe périscolaire, la police municipale, les (futurs) parents d'élèves volontaires, l'USEP du Loiret, l'association « Génération vélo » et la CCL. Les compétences nécessaires à l'obtention de l'attestation sont réparties sur 3 blocs, le bloc 3 étant une évaluation sur route. Nous transmettrons des informations aux parents en début d'année. Bloc 1 : CP/CE1, Bloc 2 : CE1/CE2, Bloc 3 : CM1/CM2 avec une évaluation individuelle sur route pour les CM2. L'USEP prendra en charge le bloc 3.

- La fête de l'école aura lieu **vendredi 27 juin 2025**.

8) Questions des parents d'élèves.

Questions concernant l'École :

1. Pourrait-on avoir un trombinoscope des différentes équipes éducatives ?

Pouvez-vous préciser ? Les parents souhaiteraient un trombinoscope des enseignants afin de pouvoir les identifier plus facilement.

→ enseignants : Nous allons y réfléchir.

2. Classe à deux niveaux :

• Comment se déroule l'intégration des élèves de GS et les apprentissages des CE1 ?

L'intégration s'est bien passée. Tout le monde a pris ses marques : enseignante et enfants. Chacun fait le programme prévu.

• Quel bilan tirez-vous de la première période de classe pour les niveaux GS/CE1 ?

Le bilan est positif. Le mélange des âges est très intéressant et permet de bien différencier les 2 niveaux.

- **L'organisation des journées va-t-elle être modifiée ?**

Pas pour le moment. Tout le monde a trouvé son rythme. Quelques ajustements d'emploi du temps vont être faits mais les enfants ont besoin de régularité.

- **Paloma (animatrice) sera-t-elle présente de 10h30 à 11h30 tout au long de l'année ?**

Pour le moment, elle sera présente jusqu'aux prochaines vacances. Les besoins seront réévalués mais il serait très appréciable qu'elle puisse rester jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Intervention mairie : Sujet évoqué en maternelle : organisation imposée et inédite, on avance période par période et les besoins sont réévalués au fur et à mesure (période par période).

- **Les enfants de maternelle doivent bénéficier de 30 minutes de récréation matin et après-midi. Il semble que cela ne soit pas respecté l'après-midi. Pourriez-vous clarifier ?**

Depuis le début de l'année, les enfants de GS ont bénéficié de séance d'APQ puis d'une récréation de 15 minutes. Nous voulions voir comment se déroulait leur intégration dans la cour.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, les GS bénéficient des 2 services de récréation de l'après-midi (30 min). L'objectif en début d'année était d'apprécier l'adaptation des GS et leur réaction.

- **Pourquoi les parents de CE1 n'ont-ils pas été informés de ce double niveau ?**

Parce qu'aucun enfant de l'école élémentaire n'est informé de la classe dans laquelle il sera jusqu'au jour de la pré-rentrée. Les enseignantes de l'école maternelle ont proposé à certains parents que leur enfant intègre la classe de GS/CE1 et comme ils changeaient d'école, il était normal qu'ils la visitent et qu'ils soient informés à l'avance. Par le passé, nous avons eu d'autres doubles niveaux « particuliers » CP/CM1, CP/CM2 et seuls les parents des CP avaient été informés et le même type de réunion avait été organisé.

- **Ce schéma va-t-il se reproduire dans les années à venir ?**

Cela dépend des effectifs mais c'est possible.

3. Est-ce que toutes les maîtresses ont les clés du portail ? La maîtresse de GS/CE1 a-t-elle la clé du portail de la maternelle ?

De quelles maitresses parlez-vous ? La maitresse de GS/CE1 a la clé de l'école maternelle depuis fin septembre.

4. Serait-il possible de mieux répartir les sorties d'école entre les différents portails ?

Nous en avons parlé en début d'année scolaire et chaque enseignant a souhaité conserver sa sortie. Nous trouvons que la sortie côté maternelle est plus sécurisée que de l'autre côté. Il n'y a que 3 classes qui sortent côté rue André Chenal mais est-ce vraiment gênant ? Les sorties se font rapidement le soir.

5. Dans l'école (hormis la cantine)

- **Combien y a-t-il de toilettes au total et combien fonctionne réellement ?**

Côté P2 : 4 toilettes chez les filles et 4 chez les garçons + des urinoirs. 2 ont été réparées pendant les vacances.

Côté P1 : tout fonctionne

- **Est-il possible de réparer celles qui sont cassées ?**

C'est fait pour la P2. Pour le restaurant, la réparation est prévue pour février.

A la cantine : 4 WC garçons fermés sur 5. Un projet de travaux est en cours pour ces toilettes.

6. Quels sont les projets prévus pour cette année ?

Voir ci-dessus

Questions concernant la Mairie :

1. Quels sont les projets de travaux autour de l'école (parking des enseignants) et concernant le grillage devant la partie en bois ?

Nous en sommes au même point qu'en juin pour le parking enseignants. Nous attendons la levée du plan vigipirate urgence attentat et la mise en place de barrières pour sécuriser le parking et éviter que tout le monde s'y gare. Le grillage a été installé mais complique la sortie des élèves en cas d'évacuation.

- ➔ *pas de projet en cours. Projet parking suspendu (annulé ?).*
- ➔ *pour l'évacuation en cas d'incendie : la mairie va réfléchir à mettre en place un système de passage.*

2. Un rappel aux parents concernant la circulation serait également apprécié.

Les trottoirs ne doivent pas être utilisés comme places de parking, notamment :

- Devant le cimetière
- Devant les habitations rue de la Bretauche
- Sur le trottoir devant le feu au croisement entre la rue André Chenal et la rue de la Bretauche.

- ➔ *Alternance du policier municipal entre les deux sorties : fait la circulation mais les incivilités persistent*

3. Est-ce que des aménagements sont prévus aux abords de l'école pour sécuriser les piétons et le stationnement ?

- ➔ *rien de nouveau concernant les aménagements prévus.*

4. Est-il possible de réparer rapidement les toilettes qui ne fonctionnent pas dans l'école ?

- ➔ *projet de travaux dans la cantine. Les autres toilettes fonctionnent.*

5. Que se passe-t-il en cas d'accident avec dommages lorsque le tiers responsable n'est pas identifié ? Qui assume le remboursement des frais ?

- ➔ *Chacun doit faire le point avec sa propre assurance, pas de responsabilité mairie. En revanche si l'enfant se blesse contre un bâtiment, la mairie peut prendre en charge.*

Ajout par l'équipe enseignante : Départ à la retraite en décembre de Annie SAMSON : nous lui adressons nos chaleureux remerciements pour les 42 années de services au sein de l'école avec un ménage minutieux et rigoureux.

Ajout Magali Blanluet :

9 novembre inauguration officielle d'un nouvel espace sans tabac.

16 novembre espace Florian forum CCL sur l'enfance (métiers, partenaires, services périscolaires...)

22 novembre 19h30 conférence salle des fêtes – sans enfant – au sujet des écrans.

Le prochain Conseil d'école sera le jeudi 13 mars à 18h30.

Fin de séance : 20h10

La secrétaire : Charlotte Vivier